



**Donnez-vous  
les moyens d'agir**



Paris, le 20 mai 2016.

Monsieur Bruno Parent  
Directeur Général des Finances Publiques  
Télédoc 341  
Ministère du budget  
139 rue de Bercy  
75572 PARIS Cedex 12

Ref : cdg-2016-05

Monsieur le Directeur Général,

L'ACP et l'UNIP ont appelé les chefs de service à boycotter certaines applications informatiques telles que Sagerfip.

Ces actions symboliques visent à ne pas compléter le SAGERFIP, à ne pas servir AGIR et à ne pas restituer l'Organigramme Fonctionnel.

Le but de cette action est d'attirer votre attention sur les réelles difficultés d'exercice des missions et plus globalement sur les devenir des personnels et des cadres de la DGFIP. En effet, depuis plus d'un an, il n'y a aucune réponse d'apaisement de la DG face à la dégradation des conditions de travail.

Pendant 6 mois, les OS majoritaires ont boycottés les groupes de travail nationaux, vous conduisant purement et simplement à les annuler, ce qui a conduit à une rupture du dialogue social. Cette alerte naturelle dans le cadre de ce dernier n'a donc pas pu être entendue.

Aujourd'hui l'action des associations corporatistes se fait sous l'angle métier.

Votre seule réponse est une note adressée au réseau datée du 12 mai 2016 rappelant la notion de faute professionnelle au fonctionnaire qui ne se conforme pas aux instructions de son supérieur hiérarchique.

La CFTC-DGFIP ne peut imaginer que cette note soit votre seule réponse à la situation de détresse traduite par cette action.

Monsieur le Directeur Général, après de nombreuses alertes, vous ne pouvez ignorer que les chefs de service ne disposent plus des moyens et des forces humaines nécessaires à la réalisation de leurs missions.

**Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES**

**6 rue Louise Weiss**

**Bâtiment Condorcet – Télédoc 322**

**75013 PARIS CEDEX 13**

**TEL 01 44 97 32 74**

**WWW.cftc-dgfip.fr**

**cftcdgfip@gmail.com**



**Donnez-vous  
les moyens d'agir**



Aujourd'hui dans le contexte dégradé à la DGFIP, il est demandé aux agents de déterminer les actions prioritaires. En entrant dans cette action, les chefs de services ont fixé ces priorités. Cela démontre, si besoin, que les fonctionnaires de la DGFIP ne peuvent plus exécuter l'ensemble des tâches demandées sans s'aventurer sur le terrain dangereux des risques psychosociaux de type burn-out, qui déjà commencent à se multiplier.

Dans le climat social particulièrement tendu à la DGFIP, la note du 12 mai 2016 apparaît des plus provocatrices.

La CFTC-DGFIP vous invite à rechercher les meilleures solutions en associant les organisations syndicales qui ont le véritable désir de construire et progresser pour apaiser ce climat avec les chefs de services et leurs équipes .

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre considération distinguée.

Rachid Azzoug, Secrétaire Général

Luc Velter, Président

**Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES**

**6 rue Louise Weiss**

**Bâtiment Condorcet – Télédoc 322**

**75013 PARIS CEDEX 13**

**TEL 01 44 97 32 74 [WWW.cftc-dgfip.fr](http://WWW.cftc-dgfip.fr)**

**[cftcdgfip@gmail.com](mailto:cftcdgfip@gmail.com)**